

Message N° 2023/42 du Conseil communal au Conseil général
du 3 octobre 2023

Neyergie SA – rapport de gestion de l’année 2022

1. Introduction

Vous trouvez, en annexe, le rapport de gestion de l’année 2022 de la société Neyergie SA dont le capital-actions est à 100 % en mains de la Commune de Neyruz.

Le Conseil d’administration de Neyergie SA se compose de :

- Président et Directeur : M. Martial Wicht
- Vice-présidente : Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale
- Membres : M. Fabien Mettraux, Conseiller communal
M. Sébastien Bugnon, membre de la Commission financière
M. Pierre-Alain Crausaz, membre des Commissions financière et 3E.

Voici en quelques chiffres la situation au 31.12.2022

Bénéfice de l’exercice CHF 3'855.91 (après provision de CHF 16'000.00 pour perte sur débiteur) contre CHF 2'832.94 en 2021

Chiffres d’affaires CHF 495'735.37 (CHF 466'463.46 en 2021)

Charges d’exploitation CHF 374'604.64 (CHF 328'474.24 en 2021)

2. Conclusion

Le Conseil communal invite le Conseil général à prendre acte des informations ci-dessus et du rapport de gestion de l’année 2022 de la société Neyergie SA.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 18 septembre 2023

Le Conseil communal